

**Procès-verbal**  
**Réunion du CEC des écoles élémentaires de Clare**  
**(Stella-Maris et Joseph-Dugas)**  
**le 4 novembre 2019**

**Présences**

Alice Boudreau  
Amy Boudreau  
Helen Doucette  
Aimée Deveau Cassidy  
Gabriel Cottreau (élève, École Stella-Maris)  
Nicolas Doucet (élève, École Joseph-Dugas)  
Donna Comeau  
Julie Hicks-Foster  
Stéphanie St-Pierre  
Monique Tufts  
Glenda Doucet-Boudreau  
Claire Wren (par téléphone)  
Natalie Carrier (directrice, École Stella-Maris)  
Stephen Surette (directeur par intérim, École Joseph-Dugas)

**Absences**

Elizabeth Harvey  
Valérie Lalande

**Invitée**

Lianne Boudreau Maltais

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ODJ
  - a. Proposée par Alice
  - b. Appuyée par Glenda
3. Adoption du PV de la réunion d'octobre 2019
  - a. Proposée par Helen
  - b. Appuyée par Alice

4. Élection
  - a. Vice-présidente: Alice Boudreau
  - b. Secrétaire: Glenda Doucet-Boudreau

5. Fontaine d'eau

La proposition de financer une fontaine d'eau est discuté par les membres de l'École Stella-Maris uniquement. L'école Stella-Maris n'a pas de fontaine d'eau capable de remplir des bouteilles d'eau réutilisables. Les enjeux présentés sont liés à l'environnement (en diminuant l'usage de plastiques à usage unique), financier (en diminuant les dépenses par les parents) et de santé (en améliorant l'accès à l'eau pour

les élèves.)

Madame Claire Wren présente les documents financiers.

Après la discussion, le CEC propose la motion suivante :

Le CEC s'engage à payer la moitié de ~2,300\$ à partir du fonds du CEC de l'École Stella-Maris pour l'installation d'une fontaine d'eau à l'école Stella-Maris. La direction de l'école proposera au Foyer École de l'École Stella-Maris de financer l'autre moitié. Seuls les membres du CEC de École Stella Maris ont le droit de vote.

Proposé par Claire Wren Dugas

Appuyé par Alice Boudreau

Motion adoptée à l'unanimité par les membres votants de l'école Stella-Maris.

6. Pour des raisons d'efficacité, la présidente propose de limiter les discussions autour de chaque point à l'ordre du jour à un maximum de 15 minutes. Après une heure de réunion, les gens sont libres de sortir. Le temps maximum des réunions sera de 1h30 et les points à l'ordre du jour qui nécessitent une discussion et un vote seront parmi les premiers points à l'ordre du jour.

7. Comité de nutrition

Lianne Boudreau Maltais (invitée) a fait état des activités de ce comité.

8. Activités multiculturelles

École Stella Maris le 13 novembre

École Joseph Dugas le 20 novembre

Proposition : Le CEC payera 700\$ par école pour la tenue de l'activité.

Proposée par Helen Doucet et appuyée par Monique Tufts

9. Le plan pour la réussite des élèves ne sont pas encore finalisés. Nous en discuterons lors de la réunion de décembre.

10. Sondage

On doit envoyer nos commentaires à la présidente. On demandera aux agents scolaire-communautaires de nous aider avec cette tâche.

11. Facebook: on aimera avoir une page Facebook par école. La direction de l'école Joseph-Dugas nous indique que ce sera possiblement parmi les tâches des agents scolaires communautaires.

12. Jeux d'Acadie

Natalie a contacté les deux chefs de mission (Chantale Melanson et Michelle) et elles seraient tous deux prêtes à venir présenter leur plan aux membres du CEC. Les membres présents sont tous d'accord donc Natalie va les inviter à notre prochaine réunion. Natalie propose d'inviter MarieOVirginie (l'agente communautaire-scolaire pour ESM) puisque celle-ci agira comme personne clé pour ESM afin d'assurer un engagement de la part des élèves, parents et entraîneurs bénévoles.

Un fois embauché, l'agent communautaire-scolaire pour EJD sera aussi invité à cette même réunion par la direction de l'École Joseph-Dugas.

13. La prochaine réunion aura lieu le lundi 9 décembre 2019 (et non pas le 2 décembre tels que prévu) à 18h30 à l'école Stella Maris.